

Santé et Sport à l'école... Encore une fois, des raccourcis ou approximations terminologiques qui commencent à inquiéter.

Santé, Sport, EPS... Encore pas mal de confusion et de naïveté de la part du ministère

Dans son discours de rentrée "Pour l'école de la Confiance"

<http://www.education.gouv.fr/cid119317/annee-scolaire-2017-2018-pour-l-ecole-de-la-confiance.html> , le Minsitre Mr Blanquer, accorde un chapitre au Bien-être des élèves, en y associant les termes Santé et Sport... Cela n'a pas manqué d'interroger le Sgen-CFDT.

Que le ministre se soucie du bien-être de l'élève, est sûrement une bonne chose.

Qu'il invite à réfléchir et à encourager les pratiques favorisant le maintien d'un état de "santé" chez les enfants, en envisageant ses dimensions physique, psychique et sociale, est plus que nécessaire. Mais pour se faire, ce qui aurait été tout autant nécessaire, aurait été de prendre le temps d'étudier un peu mieux les pratiques sociales et/ou scolaires prises pour référence.

La question de la Santé est affichée sous le signe de la "promotion", avant de rappeler la mise en place du Parcours Educatif de Santé, qui correspond déjà davantage à la réalité que peuvent prendre nos missions éducatives au sein de l'institution scolaire.

Dans une approximation sémantique tout aussi malvenue, la notion de bien-être est ensuite développée par la promotion de la pratique sportive. Nous retrouvons déjà beaucoup de ces confusions dans le rapport des Députés Deguilhem et Juanico (<https://www.sgen-cfdt.fr/dossier/corps-activites-physiques-ouvrir-debat/>). Cette pratique sportive, telle qu'elle est nommée encore ici, permet, comme par magie " *l'épanouissement de chacun. Elle contribue à l'apprentissage de l'esprit d'équipe, au goût de la coopération, au respect des règles, comme à l'estime de soi et des autres. Elle améliore également l'hygiène de vie et permet ainsi de prévenir les conduites addictives.(...)* Cela justifie la promotion de la pratique sportive à l'école notamment dans le cadre de l'EPS et de l'Association Sportive (AS)".

Ainsi "Sport et Santé" sont mis au même niveau, comme un état de fait, pour favoriser le bien-être des élèves... Et sont, plaqués dans nos parcours de formation scolaires. Le "sport" et en raccourci l'EPS, comme remède à l'obésité, aux guerres, aux conflits etc... Il serait temps d'aller un peu plus loin dans les analyses.

Quelles sont réellement ces pratiques physiques?

- Si nous restons dans le champ de l'école, il serait intéressant d'informer notre ministre que l'EPS, comme l'AS, (qui peut également s'envisager comme un parcours éducatif corporel), s'appuient, pour travailler les compétences visées dans le socle notamment, sur un ensemble d'activités physiques sportives artistiques et d'entretien, dont le caractère sportif n'est pas premier. Désolé pour ces ambitions de "performance maximale, de passion du sport..." qui ne sont pas recherchées directement. Désolé pour l'image rêvée des profs d'EPS, qui seraient chargés de "promouvoir la pratique sportive"...

- Si nous regardons un peu ce que nous apporte le monde sportif aujourd'hui, nous sommes malheureusement parfois bien loin des valeurs prônées par le ministre, y compris, dans les évènements Olympiques... Sans tout rejeter loin de là, il convient de se montrer a minima critique, si nous voulons conserver un peu de "bien-être" et de notre "santé"...

(http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/03/28/les-valeurs-du-sport-si-elles-existent-sont-entre-les-mains-de-nos-enfants_1499837_3242.html)

- Si nous nous intéressons aux ouvrages qui traitent des questions "d'EPS et de bien-être", le terme de sport n'est pas le premier cité, mais apparaissent les mots "relaxation, pratiques coopératives, concentration..." (<https://www.reseau-canope.fr/.../agir/.../les-pratiques-corporelles-de-bien-etre.html>).

- Si nous interrogeons nos élèves, sur ce qui différencie l'EPS du sport en club, leurs réponses sont rapides. "On doit faire plusieurs activités, on n'est pas là pour gagner, on joue avec tout le monde, on essaie de s'aider, on apprend des nouvelles choses, c'est mixte, on est obligé de participer, c'est gratuit, ce n'est pas grave si on perd, on peut faire des spectacles, on peut faire des choses avec d'autres profs". (Elèves de 3ème de REP, septembre 2017). Sous entendu, il en est autrement dans la plupart des clubs. Il n'y a pas ici de classement de ce qui serait mieux ou moins bien, mais une conscience de la différence de ces lieux et formes de pratiques.

- Si nous nous appuyons sur les définitions que donne T. Tribalat (2014) <http://skhole.fr/education-physique-et-sport-par-thierry-tribalat> de ces notions, nous pouvons un peu mieux comprendre les enjeux soulevés.

*Pour l'auteur, dans le sport : "On se rencontre exprès pour s'opposer et dominer l'autre en le neutralisant. Il s'agit de l'objectivation d'un résultat qui définit la valeur effective de chaque compétiteur".

*Si l'on prend les "pratiques sportives", il les définit comme "des formes de pratiques que l'on se donne entre amis (ex volley sur la plage, foot en bas de l'immeuble etc), qui gardent les caractéristiques du sport (affrontement, résultat...), mais en dehors d'un cadre institutionnalisé".

*Quand à l'activité physique "il s'agit de maintenir, préserver, améliorer une condition physique, source de bien être, en dehors de tout cadre compétitif.

Il y aurait peut-être d'autres visées à développer, pour qualifier l'ensemble des activités physiques (visée artistique, visée philosophique ou spirituelle, visée d'exploration, de lien avec la nature...). Mais cela montre déjà combien les pratiques sportives et le sport ne sont que des formes de pratiques parmi beaucoup d'autres, dont les enjeux de confrontation sont premiers.

Que les élèves soient en mesure de choisir librement et en toute connaissance de cause, un style de vie et des formes de pratiques physiques, qui leur conviennent.

Que des textes officiels, visant un cadrage de nos pratiques éducatives, perpétuent cette confusion entre les différentes formes de pratiques physiques supports, ne permet pas selon nous, un positionnement sain et responsable pour nos élèves et leurs enseignants. Les pratiques sportives doivent être une offre parmi d'autres. *"Nous sommes là pour transmettre de manière délibérée et construite à nos élèves, le savoir nécessaire pour qu'ils choisissent librement et en toute connaissance de cause un style de vie qui leur convienne et les intègre socialement" (...) Que l'élève soit en mesure de faire les choix de pratiques en conséquence et de s'investir dans celles qu'il souhaite, qu'elles soient sportives, artistiques, ou d'entretien, car il en connaît les dimensions essentielles (technique, réglementaire, éthique...) et qu'il en a réglé les problèmes adaptatifs principaux.*

Nous citerons encore une fois T. Triballat pour conclure :

Sortir de la domination de l'autre pour entrer dans le partage, condition incontournable pour se construire comme sujet. Tout ceci présuppose un traitement scolaire des activités pratiquées et non une adaptation de l'école aux sports proposés.

Retenons aujourd'hui qu'un nombre croissant de jeunes adultes souhaitent se diriger vers une formation en lien avec les pratiques physiques. Retenons aujourd'hui qu'un nombre croissant de personnes pratiquent des activités physiques en tout genre, et de moins en moins institutionnalisées. Réjouissons nous avant tout de ces envies, et tâchons de donner le choix à tous, de pratiquer une

activité physiques, dans le respect de leur personne.

Cette réflexion permettrait peut-être aussi de reposer les débats actuels qui se posent face à l'afflux d'étudiants souhaitant suivre la formation STAPS. C'est une chance à saisir, si l'on respecte la diversité des projets et engagement de chacun, en leur en donnant les moyens.